



L'écho de Montlognon

Numéro 12 / Janvier 2010



Le mot du Maire

Chers Montlognonais,
Montlognoniens ou Molléens ...



Nous voici en 2010!

Avec le Conseil Municipal, j'ai le grand plaisir de vous présenter tous mes vœux à l'aube de cette nouvelle année. Je tiens à vous souhaiter bonheur, santé et prospérité, à vous ainsi qu'à ceux et celles qui vous sont chers.

Cette première décennie du troisième millénaire aura été marquée par une prise de conscience environnementale pour notre village : cahiers architecturaux, étude urbaine, vote pour l'élaboration de notre plan local d'urbanisme, ramassage des ordures ménagères par tri sélectif, déchets verts, création de déchetteries... Tout ceci a pu être mis en place grâce à l'impulsion du Parc Naturel Régional mais aussi à l'ex-communauté de communes du Pays de Senlis.

En ce qui concerne l'intercommunalité, à la même époque l'an dernier, je vous faisais part des difficultés que nous rencontrons avec un grand nombre de maires des communes avoisinantes. Après beaucoup de travail, nous venons de créer une nouvelle communauté de communes à treize qui s'appelle Cœur Sud-Oise et qui a des ambitions à notre échelle. Grâce aux bonnes volontés qui l'animent, cette nouvelle entité atteindra rapidement la vitesse de croisière de l'ancienne notamment en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, les déchets verts, la petite enfance ou encore l'expansion économique du territoire.

En ce qui concerne Montlognon, l'année écoulée a vu la réalisation de bon nombre de travaux et notamment la réfection des portails de la mairie, de l'église et du cimetière ainsi que du mur d'enceinte de ce dernier, le remplacement de toutes les fenêtres de l'école ainsi que de celles de la mairie. Cette année, période de crise oblige, peu de travaux sont prévus. Toutefois, l'aménagement du terrain derrière l'école et la mairie est notre principal objectif afin d'accueillir la fête des écoles le 18 juin prochain. Notons que nous avons également planifié la réfection de la chaussée de la rue du moulin.

Pour l'entretien quotidien de notre beau village ainsi que pour les plus petits travaux, vous avez sûrement

croisé le sourire de notre sympathique homme d'entretien, Olivier. Prochainement, vous aurez l'occasion de rencontrer un second employé qui aidera Olivier dans la réalisation de ses travaux. Il sera embauché pour une durée d'un an avec un contrat « Passerelle » c'est-à-dire un contrat qualifiant dont 90% du salaire est pris en charge par l'État. Cela nous permettra d'envisager des travaux plus conséquents à « quatre bras »!

Par ailleurs, grâce à l'implication du comité des fêtes, nous envisageons plusieurs manifestations estivales comme un concours de pétanque, un repas villageois ou encore l'organisation d'une brocante.

Puisqu'il faut conclure, sachez que les portes de la mairie seront toujours ouvertes pour vous accompagner tout au long de l'année. Notre équipe municipale se fera un plaisir de vous servir et de contribuer à rendre la vie des Molléennes et des Molléens encore plus agréable. En attendant de vous croiser dans notre village, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette année 2010.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Daniel Froment



Montlognon sous la neige

Sommaire :

Bilan des activités et festivités de Montlognon	p.2
Bilan des travaux réalisés en 2009	p.2
Vos élus vous ont représentés	p.2
Nos écoles	p.4
Nouvelle communauté de communes Cœur Sud Oise	p.3
Carnet	p.4
La vie de la Paroisse	p.4
Infos pratiques	p.4

Bilan des activités et festivités de Montlognon en 2009

28 mars 2009 : Nettoyage de printemps

26 mai 2009 : Fête des voisins

07 juin 2009 : Élections européennes

05 septembre 2009 : Invitation des maires de la nouvelle CSO (Communauté de Communes Cœur Sud Oise)

03 octobre 2009 : Jogging Chlorophylle

10 octobre 2009 : Concours de belote

20 novembre 2009 : Soirée Beaujolais Nouveau

12 décembre 2009 : Repas de l'amitié

19 décembre 2009 : Noël des enfants



25 janvier 2010 : Vœux du maire avec la traditionnelle galette.

Bilan des travaux réalisés en 2009

07 mai 2009 : Réfection d'une partie de la chaussée rue du Moulin entre le pont et le virage et création de deux places de stationnement.

Mai 2009 : Travaux de réfection du revêtement du sol de la salle Émile Mettelet, financé par l'association Chlorophylle, achat de nouvelles chaises, financées par la mairie, nettoyage du jardin par la société Lima Da Cunha.

Juillet 2009 : Remplacement des portes et des fenêtres de la mairie et de l'école afin d'en améliorer l'isolation.

Août 2009 : Travaux sur les clôtures de la commune. Rénovation et modification des teintes des grilles et portails de l'école, de la mairie, de l'église et du cimetière. Réfection du mur de clôture de l'école et de la mairie par Olivier notre nouvel homme d'entretien. A cette occasion, les boîtes aux lettres de la mairie et du logement ont été intégrés dans le mur. Le joints seront faits dès que la météo le permettra.

Des photos qui illustrent ces différents événements peuvent être visualisées sur notre site internet : www.montlognon.hbg.fr

Vos élus vous ont représentés

Septembre 2009

- 01/09 : Rencontre de notre nouveau trésorier M Ricordeau (Daniel Froment)
- 02/09 : Réunion PNR (Daniel Froment)
- 14/09 : Réunion PNR (Daniel Froment)
- 22/09 : Réunion Conseil Municipal (Conseil Municipal)

Octobre 2009

- 03/10 : Inauguration de la salle des fêtes à Mont l'Évêque (Daniel Froment, Gilles Tesson)
- 06/10 : Réunion de travail du Conseil Municipal
- 07/10 : Réunion de travail CSO (Daniel Froment, Gilles Tesson, José Lima da Cunha, Paul Geiss)
- 08/10 : Réunion PNR (Daniel Froment, Gilles Tesson)
- 23/10 : Rendez-vous avec le préfet au sujet de la Communauté de Communes (Daniel Froment)

Novembre 2009

- 06/11 : Conseil d'école RPI (Daniel Froment, Nathalie Vogt)
- 19/11 : Réunion SAGE (Gilles Tesson)
- 20/11 : Réunion PNR pour PLU (Daniel Froment, Gilles Tesson)
- 25/11 : Réunion PNR (Daniel Froment)
- 26/11 : Réunion PNR (Daniel Froment)
- 27/11 : Réunion PNR pour PLU (Daniel Froment, Gilles Tesson)

Décembre 2009

- 02/12 : Réunion RPI (Daniel Froment)
- 03/12 : Réunion Conseil Municipal pour PLU (Conseil Municipal)

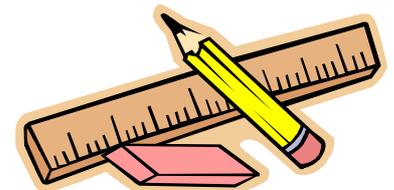
Janvier 2010

- 07/01 : Conseil Communautaire création CSO à Ognon (Daniel Froment, Gilles Tesson, Nadine Lannoye, Paul Geiss)
- 12/01 : Réunion PNR (Daniel Froment)
- 13/01 : Conseil Communautaire CSO à Mont l'Évêque (Daniel Froment, Gilles Tesson, Nadine Lannoye, Paul Geiss)
- 27/01 : Première réunion de travail de la Commission Communication de CSO à Rully (Paul Geiss)

Nos écoles

A la rentrée, notre regroupement scolaire comptait 109 élèves : 22 à la maternelle de Borest, 20 à Montlognon et 67 élèves à Fontaine-Chaalis.

26 enfants de Montlognon font partie de ce regroupement : 2 vont à l'école Borest, 4 à celle de Montlognon et 20 à Fontaine-Chaalis.



- Le projet potager Bio sera reconduit cette année à l'école de Fontaine-Chaalis
- La prochaine fête des écoles aura lieu le vendredi 18 juin dans notre village.

Notre village fait partie de la nouvelle Communauté de Communes Cœur Sud Oise (CSO)

Le 30 décembre 2009, M. le Préfet Nicolas DESFORGES a signé l'arrêté signifiant la création de la Communauté de Communes CŒUR SUD OISE.

Elle comprend les villages de Barbery, Borest, Brasseuse, Fontaine-Chaalis, Mont L'Evêque, Montlognon, Montepilloy, Ognon, Pontarmé, Raray, Rully, Thiers-sur-Thève et Villers-Saint-Frambourg. Ces treize villages repartent avec un enthousiasme partagé après un passage difficile au sein de la Communauté de Communes du Pays de Senlis (CCPS).

Mais revenons un moment en arrière.

Suite au renouvellement des conseils municipaux en mars 2008, il était normal de renouveler également le conseil communautaire de la CCPS dont faisait partie notre village. Très vite les communes de petite importance ont compris que l'équilibre entre cités et villages ruraux était impossible à réaliser. Après de multiples démarches pour égaliser les responsabilités entre les 19 communes de la CCPS et devant la fin de non recevoir de certains de ceux qui avaient pris les postes clés, le 30 septembre 2008, les délégués de nos 13 communes quittent l'assemblée communautaire pour ne plus y remettre les pieds. Dès lors, les 13 maires se sont pris en main; il faut reconnaître qu'ils ont travaillé très fort et de manière constante à raison d'une réunion chaque semaine, le soir après le travail. Certains, il faut le dire, se sont investis davantage en apportant leur expérience et leurs compétences personnelles.

De ces réunions, est ressortie une très grande solidarité entre les participants ce qui a permis de nous exprimer d'une seule voix, de la plus puissante à la plus émue, pour expliquer notre situation et exprimer notre volonté de construire un avenir pour nos communes aux élus départementaux ainsi qu'aux hautes autorités administratives.

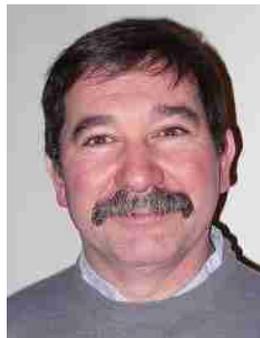
Progressivement des maires, des maires-adjoints et des conseillers se sont associés aux séances de travail et après s'être rapprochés d'un cabinet d'avocats ils obtiennent que le 30 avril 2009 le Préfet, Philippe GREGOIRE, signe l'arrêté signifiant la dissolution de la Communauté de Communes du Pays de Senlis, évènement sans précédent en France.

Le samedi 5 Septembre 2009 la plupart des maires de la future intercommunalité, dont le nom Cœur Sud Oise a déjà été retenu, répondent à l'invitation de notre maire et se rencontrent dans notre village pour déguster ensemble un sanglier. On peut sentir pendant le repas une atmosphère de franche camaraderie. Les séances de travail ont continué. Le 7 octobre 2009 à Pontarmé, lors d'une séance très dense et très riche en enseignements sont constituées des commissions de travail qui vont préparer le terrain afin d'être opérationnelles dès la création de la nouvelle Communauté. Plusieurs futurs délégués y sont présents et s'engagent à y participer. Quatre élus de Montlognon sont présents à la réunion.

Très rapidement les conseils municipaux des villages concernés ont validé au fur et à mesure les documents nécessaires pour que **le 30 décembre 2009 le Préfet Nicolas DESFORGES soit en mesure de signer l'arrêté signifiant la création de la Communauté de Communes CŒUR SUD OISE.**

A l'occasion de ces réunions le conseil municipal de Montlognon a élu ses délégués. Daniel Froment et Gilles Tesson sont les délégués titulaires auprès de CSO tandis que Nadine Lannoye et Paul Geiss sont les délégués suppléants.

Le 7 Janvier 2010 Yves Menez, maire d'Ognon, accueille très chaleureusement le conseil communautaire constitutif dans l'école de son village. Ce lieu deviendra d'ailleurs dans les semaines qui suivent le siège de CSO. La symbolique est forte : la plus petite commune accueille l'intercommunalité ! En présence de Philippe MARINI, sénateur-maire de Compiègne et de Christian PATRIA, député, ce premier conseil communautaire installe ses dirigeants.



Alain BATTAGLIA, maire de Pontarmé, est élu sans surprise et à l'unanimité, Président de CSO. Ses compétences, ses qualités humaines et en particulier sa détermination, son leadership et ses capacités fédératrices l'avaient propulsé comme leader naturel depuis le début de l'aventure. Les deux vice-présidents sont, eux aussi, plébiscités. Il s'agit de Jean-

Francois HOUETTE, maire de Mont l'Evêque, et de Didier JEUDON, maire de Thiers-sur-Thève. Outre ces 3 personnes siégeront au bureau Patrice CORNU, Marc PLASMANS, Bruno SICARD et Jean-François TULLIEZ.

La seconde réunion du conseil communautaire se tient le 13 Janvier 2010 à Mont l'Evêque. On passe à la discussion et au vote de la délégation de pouvoirs au Président et des indemnités du Président et des 2 vice-présidents. Viennent ensuite l'adoption du Règlement Intérieur, l'approbation de la Charte et la définition de l'Intérêt Communautaire. Les discussions sont ouvertes et équilibrées. Les votes se font à la quasi unanimité.

L'adhésion au SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) et le vote du principe d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne sont qu'une formalité car en ligne avec ce qui se faisait précédemment au sein de la CCPS.

Il n'est pas difficile de constituer les six commissions car les volontaires sont nombreux :

Commission des Finances

Commission Aménagement de l'Espace, de l'Action Economique et du Tourisme

Commission Environnement et Cadre de Vie

Commission Culture, Sports

Commission Action Sociale

Commission Communication

Nadine LANNOYE s'est proposée pour faire partie de la commission culture et sports tandis que Paul GEISS œuvrera dans la commission communication. Cette dernière préparera dans les semaines qui viennent un communiqué qui donnera à tous les habitants des détails sur la constitution, les fonctions et les objectifs de CSO. Il est intéressant de noter que la Charte de CSO se conclut avec cette phrase : « **Riche de son histoire et de ses traditions le Cœur Sud Oise, tout en manifestant sa volonté de conserver ses valeurs traditionnelles, n'en est pas moins tournée vers l'avenir pour assurer la prospérité et le bien-être de ses habitants** ».

CARNET

Mariage

- Le 4 avril 2009, Gonzague de Bonfils et Hélène Jacqueau

Le Conseil Municipal présente ses félicitations aux jeunes mariés

Naissances

- Le 18 juillet 2009, Noémie Levrez à Senlis
- Le 18 août 2009, Enzo Pouilly à Senlis
- Le 6 octobre 2009, Ambroise Perroud à Senlis

Le Conseil Municipal présente ses félicitations aux heureux parents

Décès

- Le 6 mars 2009, Henri Duplenne à Creil
- Le 10 septembre 2009, Jean-Marie Hutin à Nantheuil (Dordogne)
- Le 12 octobre 2009 René Savignat à Senlis

Le Conseil Municipal renouvèle ses plus sincères condoléances aux proches des défunts.

La paroisse

Tous les dimanches il y a une messe à la cathédrale de Senlis à 11h.

En règle générale, nous avons une messe un samedi sur deux dans la communauté de Borest, Fontaine-Chaalis et Montlognon à 18h30.

Pour plus d'informations appelez Laure Froment (03 44 54 25 23) ou Valérie Jacqueau (03 44 54 25 16) et surtout allez sur le site de la paroisse qui vous permettra de rencontrer nos prêtres et être au courant de tout ce qui est proposé :

www.paroissesaintrieul.org



Infos pratiques

PASSEPORTS :

Depuis le 28 juin 2009, seuls des passeports biométriques sont désormais délivrés. Les anciens passeports demeurent valides jusqu'à leur date d'expiration. Attention toutefois au pays de destination qui peut exiger un passeport biométrique.

Dorénavant, pour la délivrance de ces derniers, il faudra se rendre au commissariat de Police ou à la mairie de Senlis.

La validité du passeport biométrique est de 10 ans pour les majeurs et de 5 ans pour les mineurs.

PHARMACIES DE GARDE :

Dorénavant, il n'y aura plus de planning pour les pharmacies de garde.

Un seul numéro à contacter, le **3237**

MÉDECIN DE GARDE : 03 44 60 01 60

SMUR : 15 ou 03 44 53 00 03

POMPIERS : 18 ou 03 44 60 04 18

GENDARMERIE DE NANTEUIL : 03 44 88 34 17

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

19, rue du Moulin
60300 MONTLOGNON



- Le mardi de 18h00 à 19h30
- Le samedi de 11h00 à 12h00

Téléphone : 03 44 54 21 78
(répondeur en dehors des heures d'ouverture)

E-mail: mairiedemontlognon@wanadoo.fr
Site web: www.montlognon.hbg.fr